

Frais d'inscription à l'examen professionnel 2017/2018

Pour candidate à l'examen professionnel de Coordinatrice/Coordinateur en médecine ambulatoire orientation clinique et gestion

Le tarif pour les frais d'examen est défini en début de chaque année civile en cours. Pour les sessions de rattrapage de l'année suivante, le tarif de l'année suivante s'applique.

L'ensemble des autres conditions est détaillé au chiffre 3.4 du règlement concernant l'examen professionnel et au chiffre 3.5 des directives relatives au règlement de l'examen professionnel.

Tarif de l'examen (examen complet)	CHF	1'500.00
Deuxième orientation (étude de cas, présentation et entretien professionnel avec les experts)	CHF	1'100.00
Examen des deux orientations à la même date	CHF	2'800.00
Répétition de l'examen (étude de cas, présentation et entretien professionnel avec les experts)	CHF	1'100.00
Répétition de l'examen (présentation et entretien professionnel avec les experts)	CHF	700.00
Répétition de l'examen (examen écrit)	CHF	500.00
Retrait de l'inscription (jusqu'à 2 mois avant l'examen)	CHF	300.00

Approuvé par la commission d'assurance de qualité de l'Odamed OrTra formation professionnelle AM le 19 octobre 2017.

Le co-président :

Clemens Simpson

L'administrateur :

Bruno Gutknecht, avocat